

Jacques KRABAI, 37, rue des Blanchards,  
02400 BRASLES Tel : 0624034488  
Courriel : jacqueskrabalperso@gmail.com

28 Octobre 2024

LETTRE OUVERTE DE JACQUES KRABAI,  
Membre du Conseil de Surveillance du CH de Château-Thierry  
Sans discontinuer depuis 2008..  
Maire de Château-Thierry, (2008-2017)  
Député de l'Aisne, (2012-2022)

## **Halte au démantèlement de notre hôpital !**

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,  
Mr le Directeur de l'Hôpital de Soissons et Directeur par intérim de l'Hôpital de Château-Thierry,

Lors du Conseil de Surveillance du 11 Octobre 2024 du CH de Château Thierry, vous nous avez présenté les documents officiels sur l'activité médicale et le suivi financier de 2024 arrêté fin Août. Nous avons pu constater à la lecture des chiffres un écroulement de l'activité, par rapport à 2023, et en conséquence une perte importante de recettes. N'ayant eu que des réponses évasives, peu précises, à mes interrogations, je me permets de revenir vers vous pour reprendre les points évoqués lors de la réunion.

### **ACTIVITES MÉDICALES 2023-2024,**

Les chiffres que vous nous avez communiqués :

Urgences et maternité, activité équivalente à 2023.

Médecine : - 664 séjours (- 10%)

Chirurgie : - 292 séjours (-19%)

Consultations externes, c'est pire encore : - 10160 visites, (-20%)

**Cette situation est inédite pour notre hôpital, et d'autant plus inexplicable que depuis ces 20 dernières années, notre activité était en constante augmentation !**

Vos explications gênées, données au conseil de surveillance ne peuvent nous satisfaire. Vous avez évoqué la pénurie médicale (qui ne date pas de 2024). Vous avez ajouté que les secteurs touchés n'étaient pas essentiels pour l'hôpital, et que l'on pourrait même trouver certaines de ces activités en ville. Ce ne sont pas des arguments de fond !

**Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, pouvez-vous nous transmettre une analyse précise sur les causes de ces pertes d'activités ?** Non seulement elles menacent l'avenir de notre hôpital, mais elles pénalisent aussi fortement nos usagers ; ils sont obligés d'aller se faire soigner ailleurs, souvent sans transports collectifs, et peuvent même faire l'impasse sur certains soins !

**Quelles explications rationnelles pouvez-vous nous donner sur la régression régulière depuis votre arrivée en mai 2023 de l'offre de soins, du Centre Hospitalier de Château-Thierry :** fermeture des consultations, dermatologie, rhumatologie, douleurs chroniques, etc... affaiblissement des services d'ophtalmologie, néphrologie, orthopédie, ORL, etc... et même fermeture du service de gastro-entérologie ! Demain, vous allez vous attaquer à quoi ? L'USIC, Cardiologie, etc... ?

**Pouvez-vous nous communiquer également l'évolution de l'activité dans les hôpitaux voisins sur les dernières années : Soissons, Laon et Saint Quentin ?** (Comme vous l'avez fait dans le document pour l'activité des maternités voisines) **Par ailleurs pourrions-nous faire un point sur la coopération de notre hôpital avec les établissements rémois : CHU, Institut GODINOT, afin de favoriser le transfert de nos patients en priorité sur ces sites ?**

#### PERTE DE RECETTE IMPORTANTE

Parallèlement à cette chute de l'activité médicale, il faut souligner la perte de recette présentée également dans votre document, en comparant 2024 à 2023, cette perte de recette de l'assurance maladie est de 5 M 350000 €, soit - 9% !

**Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, pouvez-vous nous donner des explications sur cette perte importante ?** Vous qui n'avez pas cessé de dénoncer depuis 18 mois le déficit financier de l'hôpital lors des deux réunions publiques à Fossoy organisées par le Maire de Château-Thierry, ou dans plusieurs articles de presse, ou même encore dans le bulletin municipal de la ville centre. **Pouvez-vous nous dire quelle incidence cette perte de recette va-t-elle avoir sur les finances de l'hôpital ?**

#### EFFECTIFS

Dans vos tableaux vous faites apparaître : pour le personnel non médical, une baisse de - 31 Emploi Temps Plein depuis 2023, et ce sans que nous ayons la moindre explication. **Notre hôpital a-t-il trop de personnel ?** (Ce serait bien le seul en France !) **Ou bien s'agit-il d'un retour à l'équilibre financier qui s'appuie sur les emplois des salariés et qui ne dit pas son nom ?**

Par contre pour le personnel médical, sur votre document nous constatons une très légère baisse de 107 en 2023 à 105 en 2024, ce qui fait -2 ETP. En Conseil de Surveillance, ce chiffre a été contesté par le Président de la Commission Médicale d'Établissement. Il a rappelé qu'il ne correspondait en rien à celui présenté au Directoire le 7 Mai 2024, avec 92,6 ETP ! Ainsi notre hôpital aurait perdu 12 ETP de médecins et non 2, comme figurant dans le document du Conseil de Surveillance !

La seule explication que vous nous avez donnée est qu'il était difficile de calculer avec précision le nombre de médecins, compte tenu de la complexité du système. Vous avez avancé la possibilité d'une erreur. Cette possible « erreur » interpelle, et jette pour le moins le doute sur la crédibilité et la sincérité des documents mis en débat au dernier Conseil de Surveillance.

**Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, comment est-il possible qu'il puisse y avoir une telle variation sur le nombre de médecins en place dans notre hôpital ?** Vous vous êtes engagés à revenir rapidement vers nous, pour nous apporter des précisions, nous sommes toujours dans l'attente de celles-ci ! **Cette perte importante du nombre de médecins ne serait-elle pas la conséquence de la campagne de dénigrement orchestrée dans notre hôpital et à l'extérieur depuis 18 mois ?**

#### CENTRE DE DIALYSE

Je vous ai également interpellé sur le Centre lourd de Dialyse de Soissons avec l'installation dernièrement de 4 machines supplémentaires. Vous m'avez répondu que cette installation était prévue dans le cadre du Projet Médical partagé du GHT Soissons Château-Thierry. Je me souviens que ce document prévoyait la création d'un centre de Dialyse lourd à Château-Thierry (8 machines), dans le cadre d'un partenariat avec le centre de Soissons, mais en aucun cas le renforcement de ce dernier par l'installation de 4 machines supplémentaires à Soissons.

Des dispositions devaient être mises en œuvre sur l'hôpital de Château-Thierry pour éviter aux nombreux dialysés du sud de l'Aisne de se déplacer à Soissons, Reims ou Meaux. Force est de constater que d'ores et déjà s'il y a renforcement d'un hôpital, il s'agit bien de celui de Soissons. Alors que les inconvénients et les souffrances sont pour les patients du sud de l'Aisne !

**Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, pour faire le point précis sur cette activité et l'installation de ces machines, vous serait-il possible de nous transmettre ce document officiel (Projet Médical Partagé) qui nous permettra de constater comment le partage de l'activité Dialyse était prévu entre nos 2 établissements ?** Nous ne pouvons pas admettre d'être mis devant le fait accompli. Sur ce sujet éminemment médical, je réitère ma proposition d'entendre le plus rapidement possible les présidents des 2 Commissions Médicales d'Établissements de Château-Thierry et Soissons, ainsi que le Président du GHT qui ont travaillé à l'élaboration de ce document.

#### DÉCLASSEMENT DE LA MATERNITÉ

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, vous avez soutenu le projet de déclassement de la maternité de Château-Thierry qui est passé du niveau 2 A au niveau 1, ce qui signifie la fermeture du service de néonatalogie et qui fragilise le service de pédiatrie et la maternité. Par conséquent, ce qui affaiblirait encore notre hôpital. **Où en sommes-nous sur le devenir de la maternité ? Pouvez-vous nous dire également pourquoi avez-vous refusé d'agir dès maintenant sur le refus d'autorisation de fonctionnement de la 2ème équipe du SMUR décidée par l'ARS ?**

#### PROJET DE RECONSTRUCTION

Certes, et je le reconnais, suite aux dysfonctionnements de l'ancienne direction que nous avons subis sur de nombreux points (par exemple défense incendie, etc...), vous avez mené à bien le projet architectural et technique de la rénovation de notre hôpital. Permettez-moi de rappeler que le lancement prochain de la reconstruction n'a été possible que grâce au formidable travail des médecins et des soignants, sans oublier les 35 M de subventions que nous avons obtenues en 2021 avec le soutien du Président de la République et du directeur de l'ARS de l'époque. Nos malades, nos soignants ont droit à des conditions de soins et de travail dignes et je pense particulièrement au service des urgences. Mais attention, un beau bâtiment flambant neuf, moderne certes, ne fera pas forcément « un bon hôpital » pour les usagers. Ils attendent légitimement de retrouver l'offre de soin bâtie patiemment par les équipes médicales depuis 20 ans. La qualité de cette offre de soins apparaît dans l'étude comparative entre les hôpitaux de Soissons et Château-Thierry décidée par l'ARS en 2021. Nous ne pouvons pas accepter de nous retrouver demain avec une coquille vidée de nombreux services de santé !

#### FINANCEMENT DE LA 2<sup>ème</sup> TRANCHE DE TRAVAUX ?

C'est pourquoi nous devons également être dotés d'un plateau technique performant, condition indispensable pour le rayonnement de notre hôpital et garant d'un service performant pour les habitants du sud de l'Aisne.

**Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, pouvez-vous nous dire où nous en sommes du financement de la 2<sup>ème</sup> tranche qui concerne la rénovation de notre plateau technique ? Pourrions-nous savoir également où en est le projet de l'extension de votre plateau technique à Soissons avec votre demande de subvention de 40M€ auprès de l'ARS ?**

Sur ce sujet, notre inquiétude est vive, à plusieurs reprises la nécessité de n'avoir qu'un seul plateau technique pour le sud de l'Aisne a été évoquée.


Nous ne sommes pas dupes ! En augmentant la capacité chirurgicale de Soissons, ce sera au détriment du bloc opératoire de Château-Thierry. Et rapidement, se posera la question du maintien de son existence. C'est ce plan funeste à cinq ans ou plus qui est en train de se mettre en place. Pour ma part, je refuse cette perspective. C'est pourquoi l'engagement du financement par l'ARS de la 2<sup>e</sup> tranche de travaux est nécessaire pour le maintien de notre plateau technique, garantissant la pérennité d'un hôpital répondant aux attentes des habitants de notre territoire rural.

Toutes ces interrogations montrent que depuis mai 2023, avec votre intérim, **les décisions mises en œuvre systématiquement renforcent l'hôpital pivot de Soissons au détriment de l'hôpital de Château-Thierry !** Les faits sont là, personne aujourd'hui ne peut les nier ! Ce conflit d'intérêt que nous avons soulevé à votre arrivée, il y a 18 mois, Monsieur le Directeur, semble se confirmer maintenant.

**Pour améliorer l'offre de soins et arrêter le démantèlement de notre hôpital, Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, nous vous informons que nous sollicitons officiellement Monsieur le Premier Ministre et Madame la Ministre de la Santé afin de faire respecter le choix du Conseil de Surveillance d'Avril 2023** qui avait décidé à l'unanimité de pourvoir l'hôpital de Château-Thierry d'une direction autonome, et de procéder au recrutement d'un nouveau directeur, le plus rapidement possible.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, je vous remercie par avance de votre réponse rapide sur les points évoqués. Je me tiens à votre disposition pour en débattre, et dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire Messieurs, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux,

Jacques KRABAL



Copie à Monsieur le Président de la République

Monsieur le Premier Ministre

Madame la Ministre de la Santé

Monsieur le DG de l'ARS

Monsieur le Préfet de l'Aisne

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France

Madame et Messieurs les Sénateurs

Monsieur le Président du Conseil Régional

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Monsieur le Président de la Fédération Hospitalière de France

Monsieur le Président de la Fédération Hospitalière des HDF

Mesdames et Messieurs les maires du sud de l'Aisne